

Mot du Président de l'APSF

Rapport annuel 2006

L'activité des métiers de financement s'est dans l'ensemble bien comportée en 2006, confirmant en cela la tendance qui se dessine depuis quelques années d'une progression aussi importante que régulière des concours des sociétés de financement à l'économie.

Cette tendance risque, au moins pour certaines activités d'être rompue en tout cas en 2007 et certainement à jamais, si des solutions concrètes ne sont pas mises en place, en réponse aux impacts négatifs des mesures fiscales en matière de TVA instituées dans le cadre de la loi de finances 2007. Les enjeux autour de ces mesures sont en effet de taille pour le développement et la survie de certaines activités et c'est pourquoi, ils ont constitué le coeur battant de l'action professionnelle de l'APSF en 2007.

Pour autant, les autres questions professionnelles, générales ou catégorielles, les chantiers internes et l'action sociale de l'APSF n'ont pas été délaissés, loin s'en faut ! Je retiendrai, pour l'essentiel, quatre aspects, à cet égard.

Premier aspect, l'APSF continue de se battre pour faire valoir le statut d'établissement de crédit des sociétés de financement, estimant que lorsqu'elles sont de nature à les concerner, les mesures applicables aux banques doivent également les toucher. Il en est ainsi, par exemple, de la présentation au public des opérations d'assurances ou encore de certains traitements fiscaux.

Second aspect, l'APSF tout en consolidant les services rendus aux membres en les enrichissant, a entrepris de mettre à jour ses publications et de lancer des enquêtes pour combler le déficit autour de l'acte de contracter un crédit, que ce soit pour investir ou pour consommer. L'enquête scientifique sur le crédit à la consommation lancé récemment entre dans ce cadre et apportera l'éclairage nécessaire tant attendu par tous les décideurs et observateurs.

Troisième aspect, en dépit des inquiétudes suscitées par les nouvelles dispositions en matière de TVA, les sociétés de crédit-bail ne se sont pas départies de leur souci de continuer à contribuer au développement de l'investissement et de l'accompagnement de la PME. La convention projetée avec la Commission PME de la CGEM constitue un exemple éloquent de l'engagement des professionnels et de leur croyance ferme et jamais démentie, dans l'apport du financement en crédit-bail en tant que formule idoine pour la PME.

Dernier aspect et non des moindres, l'APSF a consolidé son engagement social dans le cadre de l'INDH, en reconduisant pour l'année universitaire 2007-2008, la convention avec la Fondation Marocaine de l'Étudiant portant sur l'attribution de bourses d'études aux étudiants nécessiteux issus des orphelinats encadrés par cette Fondation. A ce propos, j'enregistre avec plaisir que cette expérience s'est avérée concluante, à en juger par les résultats scolaires de ces étudiants présentés par les responsables de la Fondation lors de notre assemblée générale du 28 juin 2007.

Abdelkrim Bencherki